

Rétrospective de l'année 1

Le projet de recherche-action Régén'ère Azur vise à développer l'économie régénérative sur le Pôle métropolitain Cap Azur.

» Pour découvrir la première année du projet Régén'ère Azur et ses principaux enseignements, cliquez sur les parties qui vous intéressent.

 Home page : cliquez sur le logo maison pour retourner sur cette page

 Des liens cliquables se trouvent dans ce document

» Le collectif a rêvé le territoire en 2035

» Comprendre le territoire : enjeux et dynamiques

» Nos sources d'inspiration

» Une démarche ambitieuse et coopérative

» En route vers 3 projets régénératifs

» Témoignages



CREATIVE COMMONS



Ce document est réalisé par le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse, Lumia et Change it Use it. Il est soumis à la licence creative commons CC BY-NC-ND. Vous êtes autorisés à partager, à condition de créditer l'ayant-droit ainsi que la licence. Il est interdit de modifier l'oeuvre originale et de la partager à des fins commerciales.

Pour citer l'oeuvre :

Le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse, Lumia et Change it Use it - "Rétrospective de l'année 1" Octobre 2023

Une démarche ambitieuse et coopérative

Dans cette partie, vous allez découvrir le cap visé par ce projet de recherche-action, son cadre théorique, les grands jalons de la première année, le choix du territoire, ainsi que les communautés impliquées à ce jour dans le projet.

Ce projet vise à penser et construire le territoire en commun.

- Remerciements -

Nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements à toutes les personnes et organismes qui ont rendu le démarrage du projet de recherche-action Régén'ère Azur possible :

Merci à **l'Ademe Région Sud** - et plus particulièrement Emile Le Fur - et **L'Ademe National** en charge des communs - et plus particulièrement Héloïse Carlier et Gabriel Plassat - d'avoir cru en ce projet ;

Merci au **Département des Alpes-Maritimes** qui a retenu ce projet dans le cadre du **Green Deal** ;

Merci à la **Communauté d'agglomération du Pays de Grasse** et plus particulièrement à son [Président - Jérôme Viaud - de soutenir les projets](#) proposés par le Club et ses partenaires pour contribuer à l'avenir de nos territoires ;

Merci à [nos mécènes](#), nous avons besoin d'entreprises pionnières qui ouvrent la voie ;

Merci à **nos administrateurs** qui impulsent une vision ambitieuse et porteuse de sens pour nos entreprises et notre territoire ;

Merci à nos partenaires du projet - **le centre de recherche-action Lumia** et le **cabinet de sociologie Change it Use it** - sans qui ce projet n'existerait pas ;

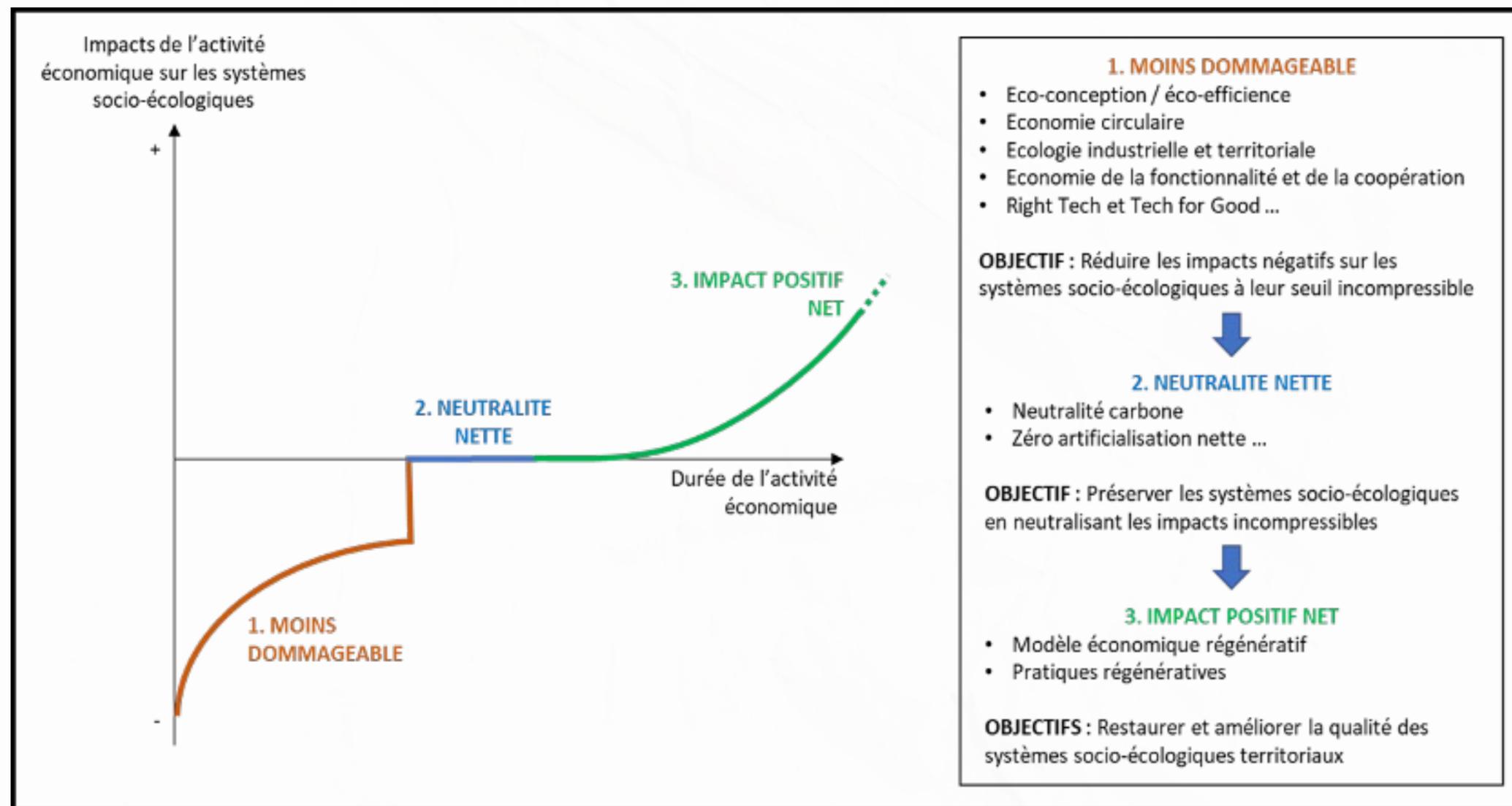
Merci aux [Régén'ère Acteurs.actrices](#) qui ont donné de leur temps pour contribuer à ce travail collectif.

“Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin” - proverbe africain

- Notre cap -

Régén'ère Azur prévu sur 3 années vise la mise en oeuvre de pratiques et de modèles régénératifs innovants s'appuyant sur des alliances inédites avec la nature pour régénérer les systèmes socio-écologiques.

En plus de réduire les impacts négatifs, l'objectif est de générer des impacts positifs nets à travers la transformation des modèles économiques et le développement de pratiques telles que l'agriculture, l'hydrologie ou la sylviculture régénératives.



source : Lumia 2022

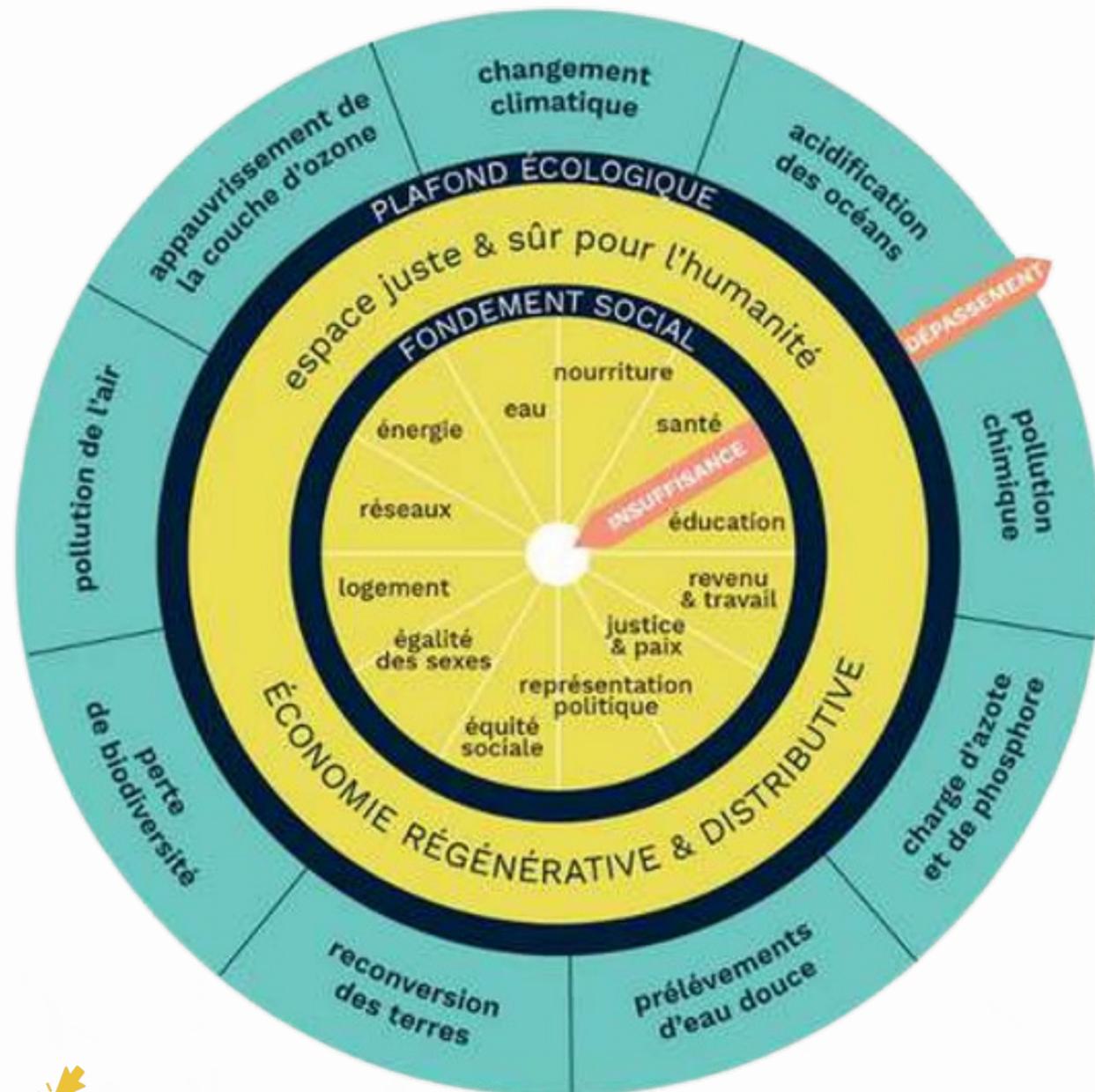
- Cadre théorique : la régénération socio-écologique -

La régénération socio-écologique consiste à mettre la vie et le vivant au centre de chaque action et décision (Hawken, 2021), à soutenir et à dynamiser la vie sous toutes ses formes (humaine et non-humaine) et à améliorer la capacité des systèmes socio-écologiques à fournir les services écosystémiques dont ils sont porteurs (Casadiego, 2021).

[En savoir plus sur la régénération socio-écologique](#)



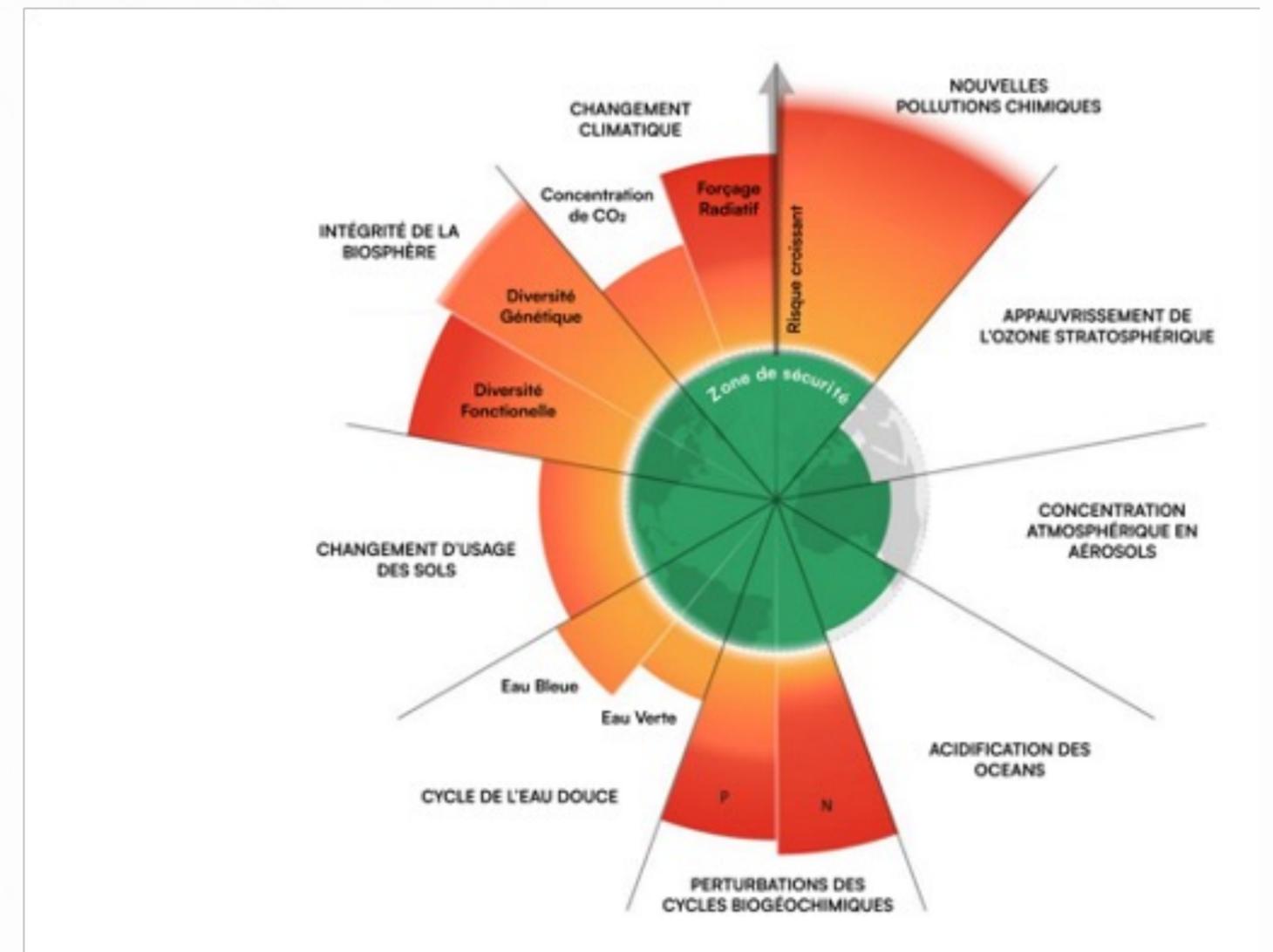
- Cadre théorique : l'économie du Donut -



Régén'ère Azur vise à réinscrire l'activité économique dans l'espace sûr et juste défini dans l'économie du Donut par Kate Raworth. Cet espace se situe entre le plancher social (répondre aux besoins essentiels de la population) et en dessous du plafond environnemental (pour revenir en deça des limites planétaires).

- Cadre théorique : les limites planétaires -

Nous sommes confrontés à des défis sociaux et environnementaux de plus en plus importants : les scientifiques nous alertent sur le dépassement des limites planétaires (changement climatique, érosion de la biodiversité, acidification des océans,...). Pour chacun des processus définis comme indispensables à la stabilité des conditions de vie sur Terre, un seuil à ne pas dépasser a été défini. En France, 7 sont déjà franchis. Pour permettre de revenir dans un espace stable, l'humanité ne peut plus se contenter de réduire ses effets négatifs, elle doit désormais s'engager vers sa réparation. Les solutions se trouvent notamment à l'échelle de chaque territoire.



Source : Stockholm Résilience Center

- Cadre théorique : les plafonds sociaux -



Source : Oxfam

Aujourd'hui, malgré les efforts publics et privés des dernières décennies, force est de constater que les indicateurs globaux continuent de se dégrader.

Les 17 objectifs du développement durable de l'ONU, parmi lesquels nous retrouvons 12 objectifs sociaux, sont loin d'être atteints.

La régénération socio-écologique vise à trouver une autre voie nécessaire face à notre incapacité collective, malgré le dépassement des limites planétaires, de répondre aux besoins de base dont chaque humain ne devrait pas manquer pour vivre une vie digne.

- Cadre théorique : les stratégies collectives -

Le projet Régén'ère Azur vise à développer la résilience territoriale par la régénération socio-écologique. Il s'agit de renforcer la capacité des systèmes à faire face aux aléas en les diversifiant et en créant des connexions et des alliances nouvelles entre les sous-systèmes humains et non-humains pour améliorer autant que possible leurs états et leurs capacités à délivrer leurs fonctions. Sur un plan social, elle suppose de créer les conditions propices à une réorganisation des jeux d'acteurs, via le développement d'alliances nouvelles et territorialement ancrées, permettant une meilleure maîtrise des processus en jeu.

Les retours d'expérience montrent que les démarches réussies ont pu mettre en oeuvre une animation et une gouvernance entre acteurs de qualité, là où le premier facteur d'échec est précisément l'absence ou l'insuffisance de soins apportés à ces dimensions.

Les principaux leviers de performance des stratégies collectives

- Psychosociaux - Une vision partagée pour affirmer une identité et des valeurs communes
- Économiques - Une conjoncture et une structure de l'offre favorable (LE ROY, 2008)
- Institutionnels - Une histoire et des traditions communes (GUNDOLF et al, 2006)
- Organisationnels - Des acteurs tiers en charge de réguler et de gouverner la stratégie collective (YAMI, 2006)
- Stratégiques - Un équilibre entre les intérêts collectifs et les intérêts individuels (BRESSER et HARL, 1986)

- Cadre théorique : Les communs -

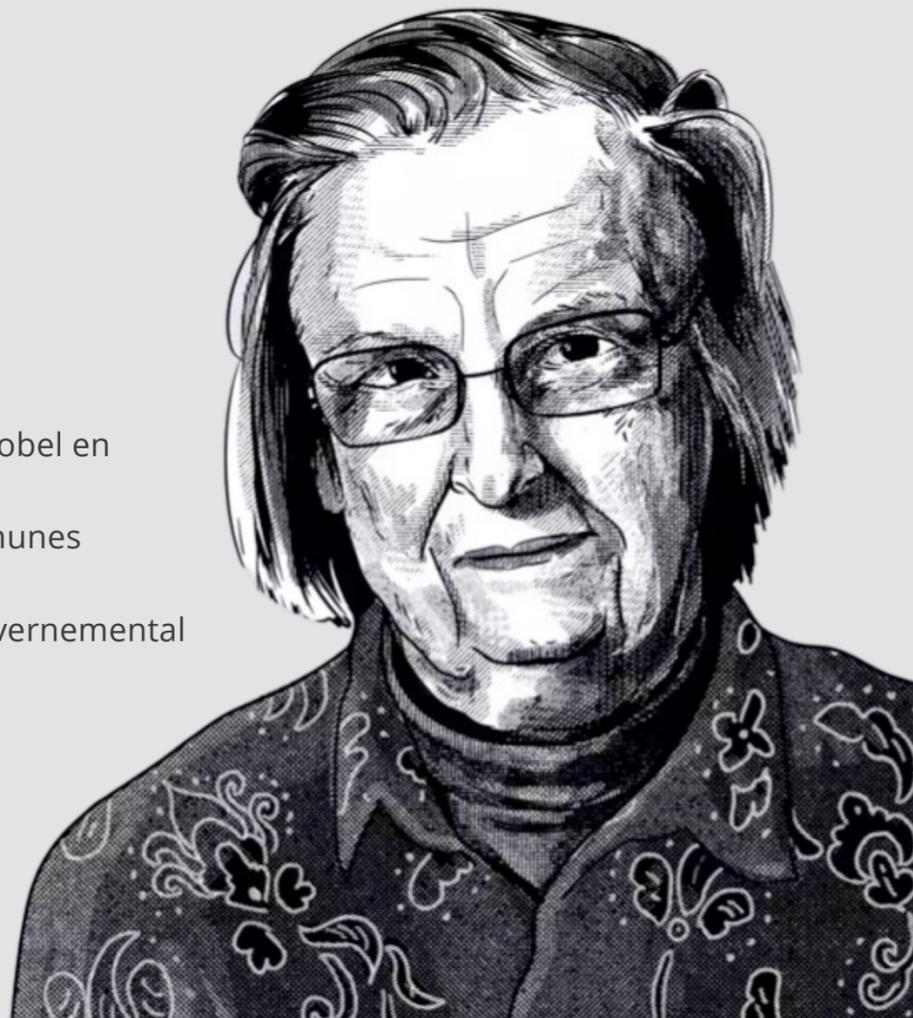
Elinor Ostrom

Née le 07 Août 1933

Décédée le 12 Juin 2012

Économiste politique

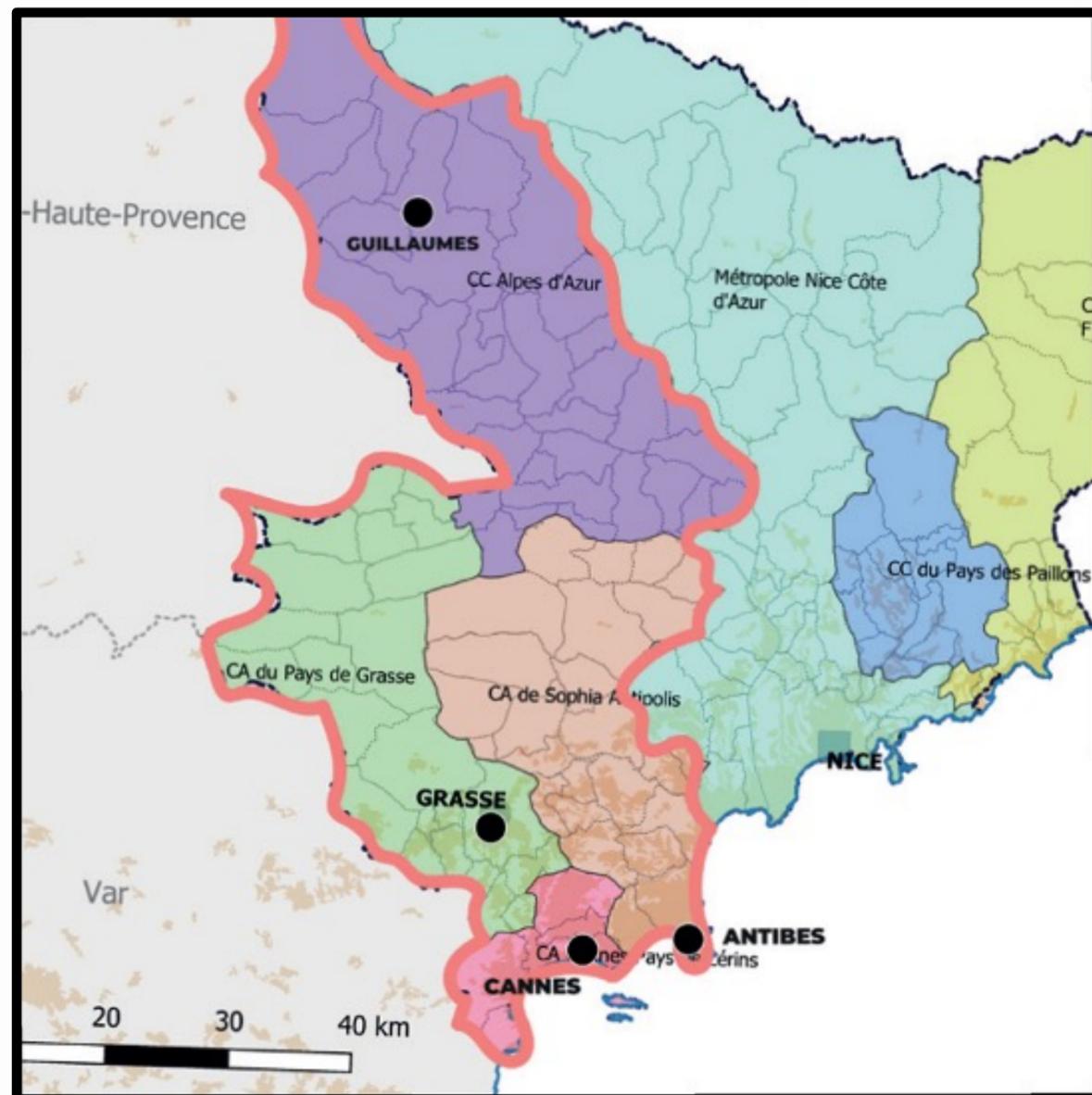
- Première femme lauréate du prix Nobel en Sciences économiques (2009)
- Démontre que les ressources communes peuvent être gérées efficacement collectivement sans le contrôle gouvernemental ou privé



Les communs tels que pensés initialement par Elinor Ostrom dans les années 1980 (Ostrom, 1990) ouvrent une voie possible pour ces nouvelles formes d'organisation collective. Dans sa lignée, des chercheurs ont travaillé sur la diversité des formes auto-organisées d'action collective (Chanteau et Labrousse, 2013 ; Brondizio et Pérez, 2017). Les communs ne sont désormais plus vus comme un mouvement se positionnant "contre" un modèle, mais comme un mouvement "pour" la préservation des ressources naturelles et du bien-être humain (Laval, 2016). Les sociologies voient dans le commun un "principe politique" (Dardot et Laval, 2014) et soulignent l'importance de prendre en compte le rapport au vivant et à la planète (David et Le Dévédec, 2016) lorsqu'on les met en œuvre.

Le projet Régén'ère Azur lie la gestion et la gouvernance des communs à la construction de modèles économiques régénératifs.

- Territoire concerné -



L'équipe projet de Régén'ère Azur a choisi de travailler à l'échelle du territoire couvert par le Pôle Métropolitain Cap Azur regroupant les territoires des communautés d'agglomération de Sophia Antipolis, de Cannes Lérins, du Pays de Grasse et de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur. Au total, ce sont 448 510 habitants qui vivent sur ce territoire de 1 956 km². Soit une densité de population de 229,3 hab/km².

Situé à l'ouest des Alpes-Maritimes, le territoire s'étend de la montagne à la mer et bénéficie d'une diversité intéressante en terme d'écosystèmes naturels, de climat, d'activités économiques et de variation de densité de population (de 10,9 à 1684,8 hab/km²).

- L'équipe Projet -

Ils font partie de l'équipe projet :

Anastasia Lemaitre, Sylvie Sempels (Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse). Administrateurs référents : Charles Pallanca (Electronie), Nicolas Becot (BLH), François Destoumieux (Astier Demarest)

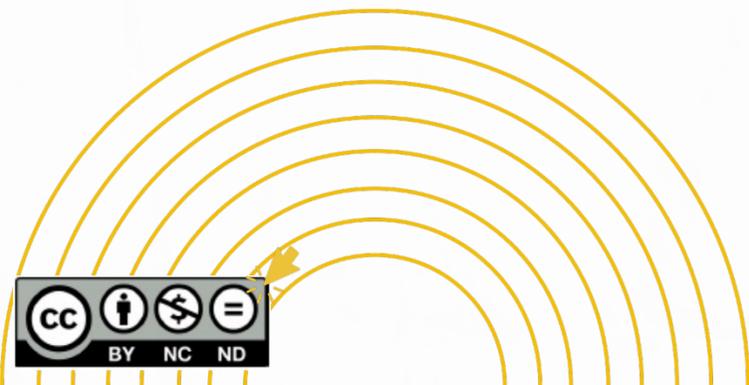
Bertrand Thuillier, Marie-Laure Devant, Christophe Sempels (Lumia)

Julie Rieg (Change it Use it)

PROJET PORTÉ PAR :



EN COOPÉRATION AVEC :



- Le comité de pilotage -

Ils font partie du comité de pilotage :

- Emilie Le Fur (Ademe Provence Côte d'Azur)
- Julie Viglione (Département Alpes-Maritimes)
- Andy Vanhandenhoven (CAPG)
- Franck Liange (CACPL)
- Lucie Careri, Marine Simon Le bourgeois (Mécènes plante pionnière - Lancôme)
- Charles Pallanca (Electronie), Nicolas Becot/ Johan Galliano (BLH), François Destoumieux (Astier Demarest), Anastasia Lemaitre, Sylvie Sempels (Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse)
- Bertrand Thuillier, Marie-Laure Devant, Christophe Sempels (Lumia)
- Julie Rieg (Change it Use it)



- Merci à nos partenaires publics et privés,
qui rendent ce projet possible -

Partenaires financiers publics :



Mécène Plante Pionnière :



Mécène Racine :



Mécène Graine :



60 Régén'ère Acteurs.trices ont rêvé le Pôle métropolitain en 2035



8 collectivités

24 entreprises

13 associations

14 citoyens



- Les Régén'ère Acteurs et Actrices -

Asuncion AGUILAR – Citoyenne

Hadrien AIZPURU – Association Entreprises des Bois de Grasse (EBG)

Salomé ALLIO – GSF

Stéphane AMOUR – Citoyen

Sylvaine ANANI – Association Les Mains Sages – Permaculture

Béatrice ANDRE – Facilit'aides

Céline Audibert – Origines Tea and Coffee

Claire AUFFRET STAGNARO – Citoyenne

Marithé BECHU – Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse (CEPG)

Monica BESSIS – Citoyenne

Chrystel BRAULT – Fleurs du Népal

Angélique CARANTA – Commun Cercle

Christopher CHAMPOL CABASSE – Citoyen

Marie-Thérèse COSTA – PRODAROM

Laurent COYON – Savimex

Charlotte DAEFFLER - Xyléo - Présidente du CEPG

Hélène DELEVOIE – Elue de la Roquette-sur-Siagne

Salomé DELILLE – Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

Diane DEMANGE – Citoyenne

François DESTOUMIEUX – Astier Demarest

Céline DHEEDENE – Fondation Université Côte d'Azur

Stéphanie DUBOIS – Citoyenne

Nathalie DUBUS – Association Terre de Liens

Marc FAURE – Conseiller municipal

Agnès FLANT – Savimex

Elisabeth FUCHS – Les Entreprises pour la Cité

Johan GALLIANO – BLH

Laure GARITTE – Citoyenne

Katy GAUBERT – Citoyenne - Les Alchimistes

Louis HARNAY – Loqualis

Anne HOBON – Ea éco-entreprises

Silvia HOFBECK – Alter Egaux

Geneviève JUGE – CEPG

Frantz KOENIG – Shmu Design

Audrey LAMY MARTINOT – Data Acteur

Corinne LECOCQ – Elue

Laurence LEVESQUE - Société Générale SMC

Franck LIANGE - Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Laetitia LYCKE – Association Fleurs d'Exception du Pays de Grasse

Vincent MAIGNIER - Tribaléo

Laëtitia MARIN – Citoyenne

Véronique MICHEL – PNR des Préalpes d'Azur

Caroline MOREIRA – Azur Mercantour Nature

Philippe RANVOISY – Ancien Maire

Célia RIDET – Citoyenne

Pascal ROBINET – Connexion Libre

Eugénie ROCHIN – Les Entreprises pour la Cité

Thierry ROGER – Robertet

Fabien RONOT – Scilog Conseil

Vanina ROQUES – CAE Mosaïque (Mosagri)

Yann SALAGNON – Association Alternatiba 06

Laetitia SALOMON – Citoyenne

Ludivine SAULNERON – Association des AMAP de Cannes Lérins

Anne-Sophie SCHMITT – CEPG

Franck SELVINI - Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Amélie TORTAY – CEPG

Philippe USANNAZ-JORIS – Association Maxsens

Isabelle VALOUR – Citoyenne

Laetitia WOLFF – Conseil de Développement (CAPG)

- Le rôle des Régén'ère acteurs durant la première année -

L'intention globale en associant 60 Régén'ère acteurs à la démarche était d'impulser une dynamique collective à visée régénérative sur le Pôle Métropolitain

Et plus particulièrement de contribuer à :

- **Identifier** les intérêts communs d'un public varié (collectivités locales, entreprises, sphère civile),
- **Partager** une analyse systémique des enjeux du territoire et permettre de hiérarchiser les enjeux de manière plus objectivée,
- Inspirer avec des solutions régénératives qui répondent aux enjeux prioritaires du territoire et aider l'équipe projet à définir et à adapter trois solutions pertinentes à l'échelle du territoire,
- **Aider** à collecter des données et informations pertinentes sur le territoire et partager à des personnes de qui souhaitent suivre l'aventure,
- A l'issue de l'année 1, aider à **faire connaître les solutions régénératives coproduites** (rôle d'ambassadeur) et à mobiliser les parties prenantes de ces solutions pour impulser leur mise en œuvre.

- Un écosystème élargi a été également mobilisé -

Dans le cadre du diagnostic, cinquante interviews approfondies d'experts ont été réalisées. Merci à Hadrien Aizpuru (EBG), Olivier Alberti (OPH Cannes), Pierre Amphoux (CASA), Chansac Balam (Permalab), Thomas Barralis (SAFER PACA), Olivier Bérard (CASA), Carole Biancalana (FEPG), Gabriel Bouillon (CAPG), Sébastien Bracco (Energiepartagée PACA), Yann Brachet (CEEBIOS), Nathalie Campana (CAPG), Xavier Carlioz (GRDF), Emmanuel Carrier (Suez), Allison Cazal (CASA), Charlotte Daeffler (CEPG), Arnaud Delcasse (COOPGO), Nathalie Dubus (Terre de Lien PACA), Renaud Dumas (PNR Préalpes d'Azur), André Durbec (EA eco-entreprises), Thierry Dutoit (IMBE), Valérie Emphoux (CASA), Raphael Flatot (CAPG), Elisabeth Gallien (PNR Préalpes d'Azur), Gilles Gaveau (CAPG), Joel Guiot (GREC PACA), Manuel Harbreteau (CRT Côte d'Azur), Anne Hobon (EA eco-entreprises), Julien Jamet (CAPG), Lucie Lefort (UNIVALOM), Franck Liange (CACPL), Serge Lotto (CASA), Audrey Malvaldi (CAPG), Jean-Paul Mariani (Région SUD), Claire Masson (CASA), Audrey Michel (ARBE), Maud Orne-Gliemann (CCAA), SwaniePotot (Observatoire des Migrations 06), Joachim Queyras (Rising Sud), David Robert (SINGA), Maithé Rosier (AtmoSud), Léa Sturton (MEAD), Anaïs Syx (CEN PACA), Marie Tatibouet (CACPL), Valérie Tétu (CAPG), Katia Torelli (CAPG), Audeline Turbé (Cannes IS UP), Jérôme Vandamme (UPE 06), Valentine Vincentelli (CASA), Henri Wortham (ITEM)

Au-delà des interviews, nous avons rencontré de nombreux autres acteurs du territoire pour faire connaître le projet Régén'ère Azur, échanger sur l'économie régénérative et impulser leur implication dans la 2ème phase du projet à venir (années 2 et 3). Parmi eux : des PME et startups du territoire, des maires, des directeurs d'établissements scolaires...

Merci à toutes les personnes qui nous encouragent à poursuivre.

- Les difficultés rencontrées et les pépites -

LES DIFFICULTÉS



- Nous sommes dans un monde d'urgence, peu d'acteurs parviennent à consacrer du temps à des projets de temps long, la gestion à court terme est un frein.
- L'hétérogénéité des acteurs impliqués, de leur connaissance, points de vue et référentiels culturels demande beaucoup de temps et d'attention à dédier.
- Difficultés de disposer des données pour le diagnostic : certaines données sont éparées et pas toujours accessibles sur l'ensemble des enjeux sociaux et environnementaux et sur les projets déjà mis en œuvre à l'échelle des EPCI. Sentiment que les sujets sont traités en silo, l'approche systémique est peu pratiquée aujourd'hui.
- Un manque de temps pour la coproduction de solutions régénératives (besoin de 2 à 3 ateliers pour entrer plus finement dans les projets) et pour parvenir à répondre à toutes les attentes

LES PÉPITES

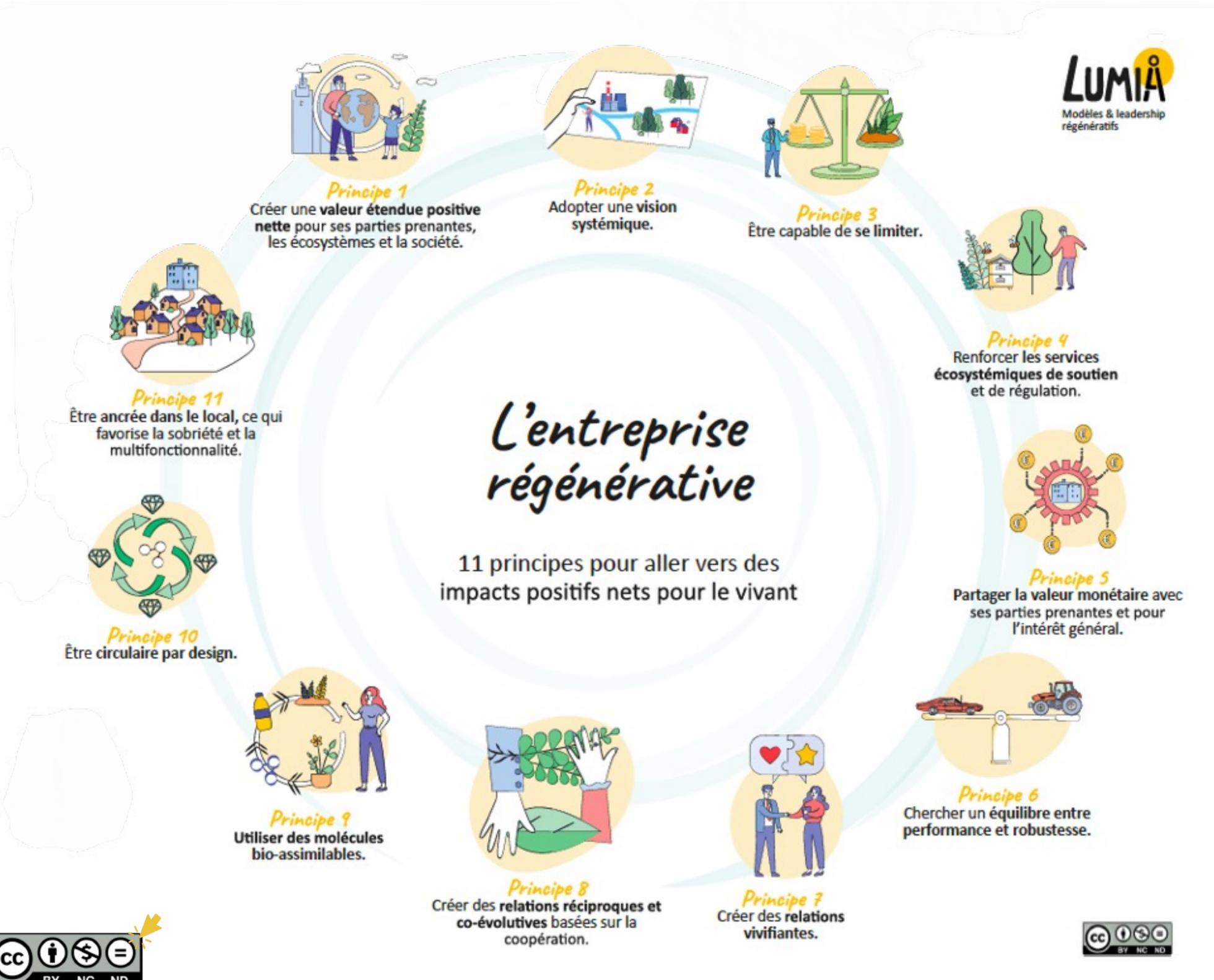


- Le fait de prendre le temps de faire monter en compétences les Régén'ère acteurs sur l'économie régénérative et la gouvernance partagée était clé pour l'appropriation du contenu par les parties prenantes et leur implication.
- Nous avons pu constater une forte capacité des acteurs locaux à se projeter positivement dans l'avenir suite à leur intégration dans le projet.
- Visiter un territoire exemplaire comme la Biovallée de la Drôme était très motivant et impliquant pour les parties prenantes.
- Les personnes impliquées dans le projet véhiculent de l'enthousiasme communicatif qui met en action.
- Le projet concerne tous les publics.

Nos sources d'inspiration

Dans cette partie, vous allez découvrir des exemples de démarches et projets qui nous ont inspirés et comment nous les avons partagés avec les Régén'ère Acteurs.

Il s'agit de projets intéressants et inspirants pour une ou plusieurs dimensions, qu'il s'agit d'adapter aux spécificités de notre territoire tout en portant l'ambition de la régénération.



Les 11 principes de l'entreprise régénérative ont été présentés aux Régén'ère Acteurs durant les ateliers apprenants.

[En savoir plus sur l'entreprise régénérative](#) 

Nous leur avons également montré les ingrédients d'une gouvernance partagée tels que formalisés par l'Université du Nous.

Nous leur avons indiqué les points communs et les différences entre une gouvernance des parties prenantes, la sociocratie, l'holocratie, la gouvernance cellulaire et la gouvernance des communs.



- Change it Use it a réalisé un état de l'art sur les facteurs de réussite de la coopération territoriale à visée socio-écologique -

Objectif : analyser les leviers et les freins des démarches collectives mises en œuvre dans une logique de transition socio-écologique, investiguer les modèles de gouvernance partagée mis en œuvre dans le cadre de ces démarches et en déduire des actions à mettre en œuvre pour booster le succès du projet Régén'ère Azur.

Plus de 60 sources internationales étudiées (études, ouvrages scientifiques, essais, articles de presse, retours d'expériences documentés par des collectivités ou encore des tiers-lieux).

Freins et Leviers de la coopération

- Les acteurs "forts" monopolisent souvent la décision au détriment des acteurs "faibles" ou "absents".
- Les ambitions de départ sont souvent revues à la baisse au cours du projet.
- La lenteur est démobilisatrice pour les porteurs de projet comme pour les citoyens.

- Un récit partagé du sens de la démarche
- Une vision systémique des enjeux
- Une approche multi-scalaire du territoire
- La prise en compte de toutes les parties prenantes
- Des logiques coopératives plutôt que participatives
- Le portage du projet par des leaders
- L'assise économique et les capacités d'auto-financement
- Une forte connexion au vivant non-humain
- Une "encapacitation" des parties prenantes
- L'expérimentation et la méthode des petits pas
- Des liens forts entre les parties prenantes

[Découvrez l'état de l'art "coopération territoriale à visée socio-écologique"](#)

- Lumia a réalisé un état de l'art sur les solutions régénératives à l'échelle de territoires -

Objectif :

Les cas étudiés dans cet état de l'art visent à la fois à montrer que la régénération est possible à l'échelle d'un territoire mais qu'elle répond aussi et surtout à des problématiques locales aux quelles le territoire de Cap Azur est confronté et que les dynamiques novatrices d'acteurs peuvent permettre de résoudre.

3 études de cas ont été réalisées :

- Le Costa Rica, ou la régénération à l'échelle d'un Pays
- La Biovallée ou la régénération à l'échelle d'un bassin versant
- Start Up de Territoire ! Quand les acteurs locaux coopèrent pour répondre aux enjeux locaux par l'économie

Plusieurs recommandations ont été formulées comme :

Faire de la biodiversité le coeur du développement du tourisme responsable, favorisant le développement économique du territoire, comme au Costa Rica

S'appuyer sur le secteur agricole pour s'orienter vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement et à plus haute valeur ajoutée, et générer d'autres impacts positifs sur d'autres limites planétaires (ressource en eau, sols vivants..)

Impliquer les acteurs locaux pour définir les enjeux sur lesquels les acteurs peuvent se mobiliser en utilisant le vecteur économique pour favoriser le développement du territoire et sa redynamisation voire sa régénération.



Le rahui de Teahupo'o, le lagon gouverné comme un commun depuis 2013

Le rahui est un système de gestion de la ressource naturelle marine impliquant toutes les parties prenantes, y compris minoritaires. Sur la commune de Teahupo'o, le projet d'un Rahui marin a vu le jour à la demande des pêcheurs locaux en 2013 et a été institué par le gouvernement en 2014. Objectif : réserver une zone sans activité humaine en Polynésie française pour permettre à la biodiversité de se régénérer.

Toutes les parties prenantes du territoire sont impliquées dans le rahui et en particulier les acteurs faibles (habitants sans emploi qui se nourrissent de la pêche) dans un comité de gestion (administrations locales dont écoles et mairies, utilisateurs de la ressource : pêcheurs, acteurs du tourisme, surfeurs...). Des règles ont été définies par la communauté et seule une petite partie de la ressource est utilisable sur les 700 hectares protégés. Des compensations ont été mises en place pour les parties lésées (exemple : achat d'un bateau pour les pêcheurs lors des championnats de surf).

Impact :

> Prolifération de la biomasse en termes de diversité et de quantité (en moyenne 400kg de poissons commerciaux dans le rahui contre 20-40kg en dehors)



One million trees à New York Cities, des citoyens et entreprises largement parties prenantes pour planter les arbres

Pour pallier la montée des eaux et les autres impacts liés au réchauffement climatique, le projet One Million Trees visait à planter 1 million d'arbres dans New York City en 10 ans (2007-2017) pour contribuer à pallier les risques de submersion d'une partie de la ville et mesurer les services écosystémiques rendus. Les espèces les plus adaptés et résilientes ont été sélectionnées par des experts et la démarche intègre l'entretien des arbres plantés pour garantir leur pérennité.

Impacts :

- > 1 million d'arbres plantés en 8 ans et demi (contre 10 ans prévus)
- > Écologie : absorption des eaux, réduction de la pollution atmosphérique, réduction de la consommation, augmentation de la biodiversité
- > Énergie : moins de climatisation
- > Sociologie : fort engagement citoyen de tous les quartiers, sensibilisation et essaimage sur d'autres villes
- > Économie : le service écosystémique se traduit par un indicateur fort, à savoir un dollar par arbre correspond à 5 dollars récupérés (non dépensés dans de l'antipollution...)



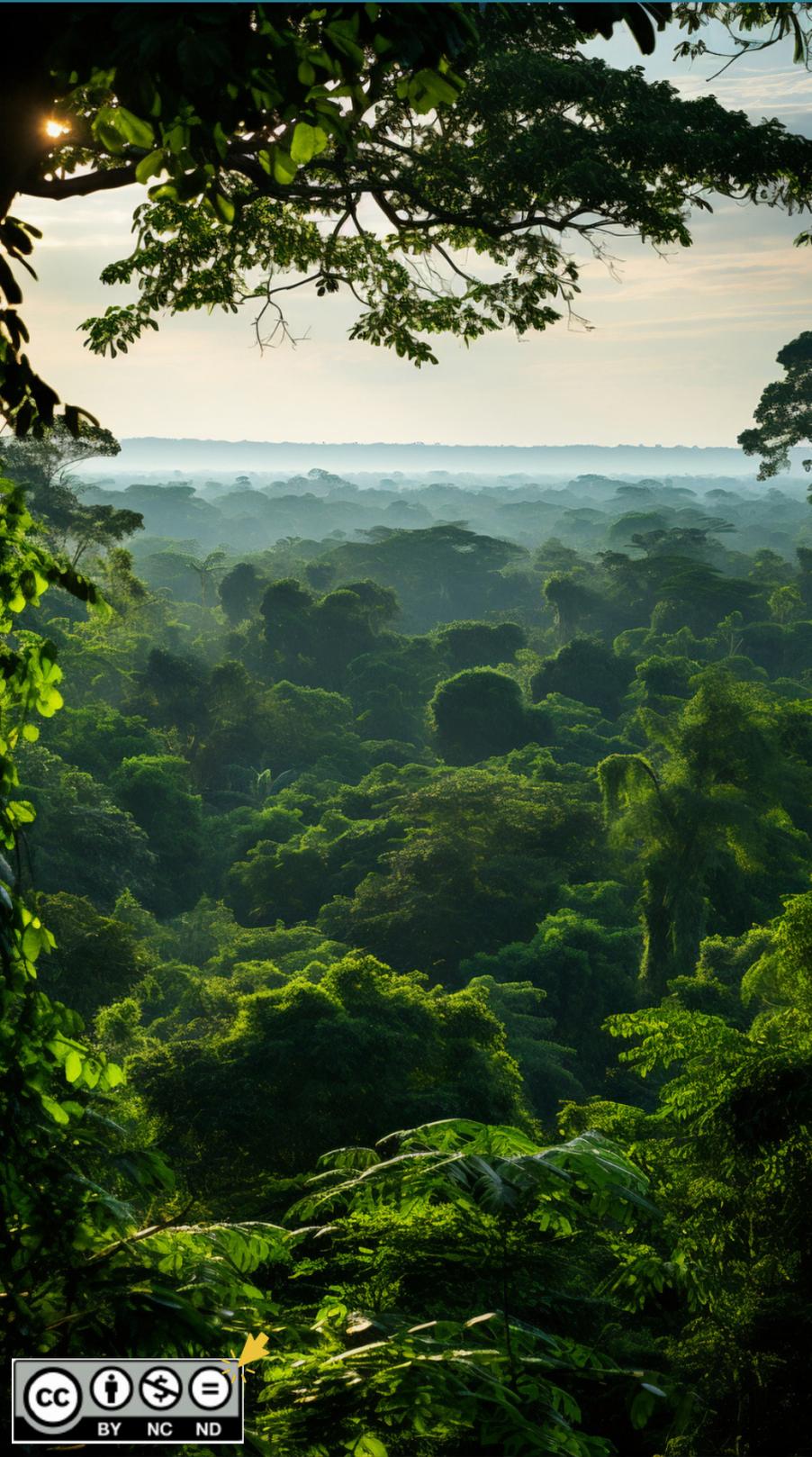
Le Detroit Agriculture Network : une initiative “grassroot”, par et pour les citoyens

La ville de Detroit a connu une crise économique et sociale dramatique en raison de la chute de la mono-industrie de l'automobile. En 2006, des citoyens, associations et acteurs de la philanthropie ont décidé d'agir pour permettre aux habitants défavorisés d'accéder à une nourriture saine et fraîche, face à un phénomène de “désert alimentaire” (des zones entières où il n'y avait pas à manger, sauf de la fast food). Le projet Detroit Agriculture Network consistait donc à réhabiliter en fermes urbaines des terrains abandonnés. La ville a suivi le projet en fournissant des subventions, des permis et des services pour accompagner les jardiniers et les agriculteurs.

Impacts :

- Cohésion sociale
- Création de plus de 1000 jardins communautaires
- Création de 800 emplois (jardins partagés, fermes urbaines) qui n'existaient pas sur le territoire
- Autonomie alimentaire
- Accès à une alimentation saine, abordable et fraîche
- Amélioration de la santé et de l'environnement





Les Paiements pour Services Environnementaux au Costa Rica, des intérêts communs et particuliers pris en compte par les sphères politiques

Durant le XXe siècle, le Costa Rica a connu une forte déforestation liée à l'agriculture intensive et à l'expansion urbaine, donc un déclin de la biodiversité et une forte sécheresse. Le gouvernement a créé une Loi forestière en 1990 pour bannir la déforestation et instaurer les PSE dès 1997. Les PSE sont des revenus mis en place pour encourager les propriétaires fonciers à conserver et restaurer les écosystèmes forestiers et les ressources en eau. Concrètement, les propriétaires reçoivent des paiements annuels pour les services écosystémiques fournis, tels que la régulation des cours d'eau et la séquestration du carbone. Le programme est financé par le gouvernement, principalement à partir des taxes sur les combustibles fossiles et des taxes foncières. Les fonds sont gérés par le Fonds national de financement forestier (FONAFIFO), une agence gouvernementale responsable de la mise en œuvre du programme.

Impacts :

- 59% des territoires couverts de forêt aujourd'hui
- Amélioration de la biodiversité dès les années 2000
- Atteinte de la neutralité carbone en 30 ans
- Diversification des productions donc plus forte résilience économique



Start Up de Territoire

Née à Romans-Sur-Isère en 2016 sous l'impulsion du groupe d'insertion start up de territoire, l'initiative a essaimé dans d'autres territoires de la métropole. Aujourd'hui ces dynamiques sont engagées sur 10 territoires. La démarche se décline en différentes étapes :

- Mobiliser des acteurs de tous horizons pour identifier les problématiques locales qui ne disposent pas de solution
- Faire émerger des idées de création de start up lors d'évènements d'idéation avec plusieurs centaines ou milliers de personnes
- Engager la poursuite du développement des projets avec les acteurs motivés pour faire émerger la solution qui a été choisie - la particularité est que le projet est porté au départ par un collectif sans leader
- Lorsque le projet est suffisamment mûre, il peut passer en phase d'accompagnement

Afin d'aider les porteurs de projets à concrétiser, développer et à changement d'échelle les projets, un accompagnement est proposé : comité d'experts, partage d'expérience, actions coup de pouce pour répondre à une question juridique, à un coup de mou commercial, à un avis sur un logo, ... où les experts du territoire se mobilisent pour donner un coup de pouce aux porteurs de projet.

[CLIQUEZ ICI POUR
CONSULTER LE
COMPTE-RENDU
DU VOYAGE
D'ETUDE](#)



Nous avons emmené 24 participants **dans la Biovallée de la Drôme**, dont le Maire de Châteauneuf et Vice Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, des agents des intercommunalités de Cap Azur, la Présidente et des administrateurs du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse, quelques mécènes du projet et des Régén'ère Acteurs.

Objectif : faire ressentir le potentiel de régénération d'un territoire et montrer que c'est possible de faire bouger les lignes à différentes échelles de décision.



Au programme durant ce voyage :

- > **VISITE DE NATEVA** : Projet photovoltaïque en AutoConsommation Collective (ACC) porté par la SCIC DWATTS
- > **VISITE DE L'HERBIER DU DIOIS** : production d'herbes aromatiques et médicinales
- > **RENCONTRE AVEC LE GAEC DE MONTLAHUC** : ferme d'élevage permacole
- > **PRÉSENTATION DE LA SCIC DU MONASTÈRE DE SAINTE CROIX**
- > **RENCONTRE AVEC L'ASSOCIATION BIOVALLÉE**
- > **VISITE DE LA PÉPINIÈRE LES ALVÉOLES** en présence de l'équipe PERMALAB'

“

“Ce voyage d'étude était vraiment particulièrement riche et intéressant. Logistique impeccable, les intervenants de haute tenue et très disponibles. Un parcours à la découverte de l'économie régénérative dont je vais me souvenir longtemps et qui va porter mon action pour les mois qui viennent”

Franck Liange, Directeur de la transition urbaine, Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins

”

[CLIQUEZ ICI POUR CONSULTER UN EXTRAIT DE CE PREMIER ATELIER.](#)

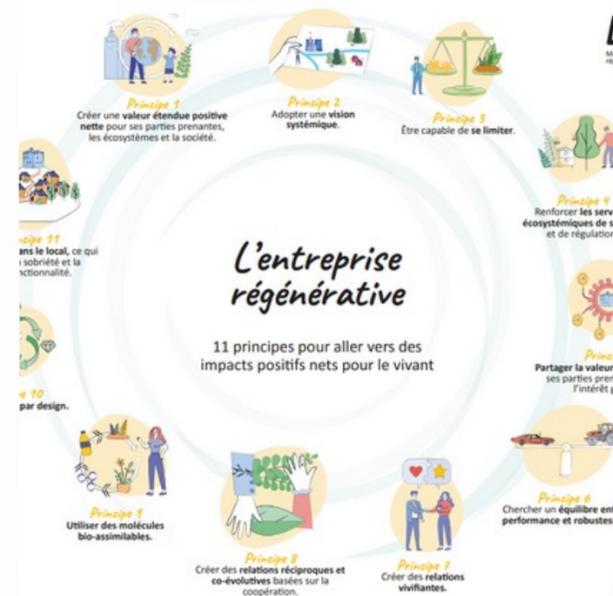
Les 60 Régén'ère Acteurs ont participé à un premier atelier de sensibilisation sur l'économie régénérative.

Objectif : construire un socle commun de connaissances, engager une vision systémique des enjeux socio-écologiques et partager des éléments de langage.



Les connaissances partagées :

- > **Les limites planétaires** du Stockholm Resilience Center
- > **La théorie du Donuts** de Kate Raworth
- > **Les services écosystémiques** rendus par la nature
- > **Les principes de l'économie régénérative**
- > **Des exemples concrets d'entreprises et de démarches territoriales** qui tendent vers l'économie régénérative



“Contenu très riche, facilitant la compréhension de la complexité du sujet. Animation de qualité, accessible, à l'écoute, et ouverte aux inputs des participants”

Laëtitia Wolff, consultante en design stratégique à impact, enseignante à la Sustainable Design School et à Sciences-Po

Les 60 Régén'ère Acteurs ont participé à un deuxième atelier de sensibilisation sur les modèles de gouvernance partagée.

Objectif : partager une vision claire du projet Rénég'ère Azur (gouvernance, objectifs, temporalité, livrables), créer de la connaissance et du lien entre les Régén'ère Acteurs, analyser des exemples inspirants de projets à visée socio-écologique et organisés en gouvernance partagée, et clarifier le rôle des Régén'ère Acteurs.



[CLIQUEZ ICI POUR VOIR LE DÉROULÉ ET LE CONTENU DE L'ATELIER.](#)

Six exemples inspirants de gouvernance partagée présentés et étudiés durant l'atelier :

- > Le Rahui de Teahupo'o
- > La biovallée de la Drôme
- > One million Trees à New-York City
- > Le Parlement de Loire initié par le Polau
- > Le Detroit Agriculture Network
- > Les Paiements pour Services Environnementaux au Costa Rica

[CLIQUEZ ICI POUR DÉCOUVRIR LES SIX PROJETS PRÉSENTÉS ET LES RÉFLEXIONS DES RÉGÉN'ÈRE ACTEURS.](#)

“

“J'ai trouvé que les temps de travail en équipe était très enrichissants, approfondir la notion de gouvernance partagée m'a vraiment intéressée”

Caroline Moreira, Coordinatrice et chargée de communication sport nature montagne chez Azur Mercantour Nature, directrice de séjours de vacances nature



Comprendre le territoire : enjeux et dynamiques

Nous avons consacré plusieurs mois à l'analyse du potentiel de régénération du territoire de Cap Azur. Nous avons rencontré 50 acteurs locaux (collectivités, entreprises, associations...), recensé plus de 300 démarches mises en œuvre sur le territoire ou aux échelles départementales et régionales, récolté de nombreuses données liées aux enjeux environnementaux et sociaux et pris connaissance de documents stratégiques. Dans les pages qui suivent, nous synthétisons les principaux enseignements de ce riche travail qui servira pour les années 2 et 3 du projet.

[Découvrez ici le diagnostic complet : bonne lecture !](#)

- Nous avons analysé le territoire de Cap Azur sous le prisme de 17 enjeux sociaux et écologiques. -

① Le changement climatique	② Le rapport au vivant	③ Les pratiques agricoles	④ L'artificialisation des sols	⑤ Consommations d'hydrocarbures & pollutions atmosphériques	⑥ Les usages et pollutions de l'eau
⑦ Les déchets et effluents directs et indirects	⑧ La pauvreté et les inégalités	⑨ Le logement	⑩ L'emploi et les ressources économiques	⑪ La santé et le bien-être	⑫ L'éducation pour tous
⑬ L'accès à la mobilité	⑭ L'alimentation saine	⑮ Les migrations	⑯ La vie sociale apaisée	⑰ L'accès à l'énergie	

La régénération offre une grille d'analyse pour prioriser ces enjeux

Comment prendre des décisions éclairées lorsque l'on doit réfléchir en tenant compte de 9 limites planétaires et de 12 Objectifs de Développement Durable sociaux? L'économie régénérative s'inscrit dans le paradigme de soutenabilité forte. **Les enjeux écologiques sont prioritaires par rapport aux enjeux sociaux car les populations ne peuvent prospérer dans un environnement dégradé.**

La priorité des priorités est de régénérer la biodiversité dans un contexte d'effondrement du vivant. En effet, **seul le vivant a la capacité de se régénérer mais aussi de réguler les processus qui régissent les équilibres dynamiques de notre planète via les services écosystémiques de soutien et de régulation.**

Il est donc nécessaire de s'attacher aux conditions qui vont permettre au vivant d'exprimer ce plein potentiel. Quelles sont ces conditions? Il faut s'assurer que l'eau soit bien en quantité et qualité suffisante dans les écosystèmes et que les conditions édaphiques, c'est-à-dire les sols nourriciers, soient bonnes.

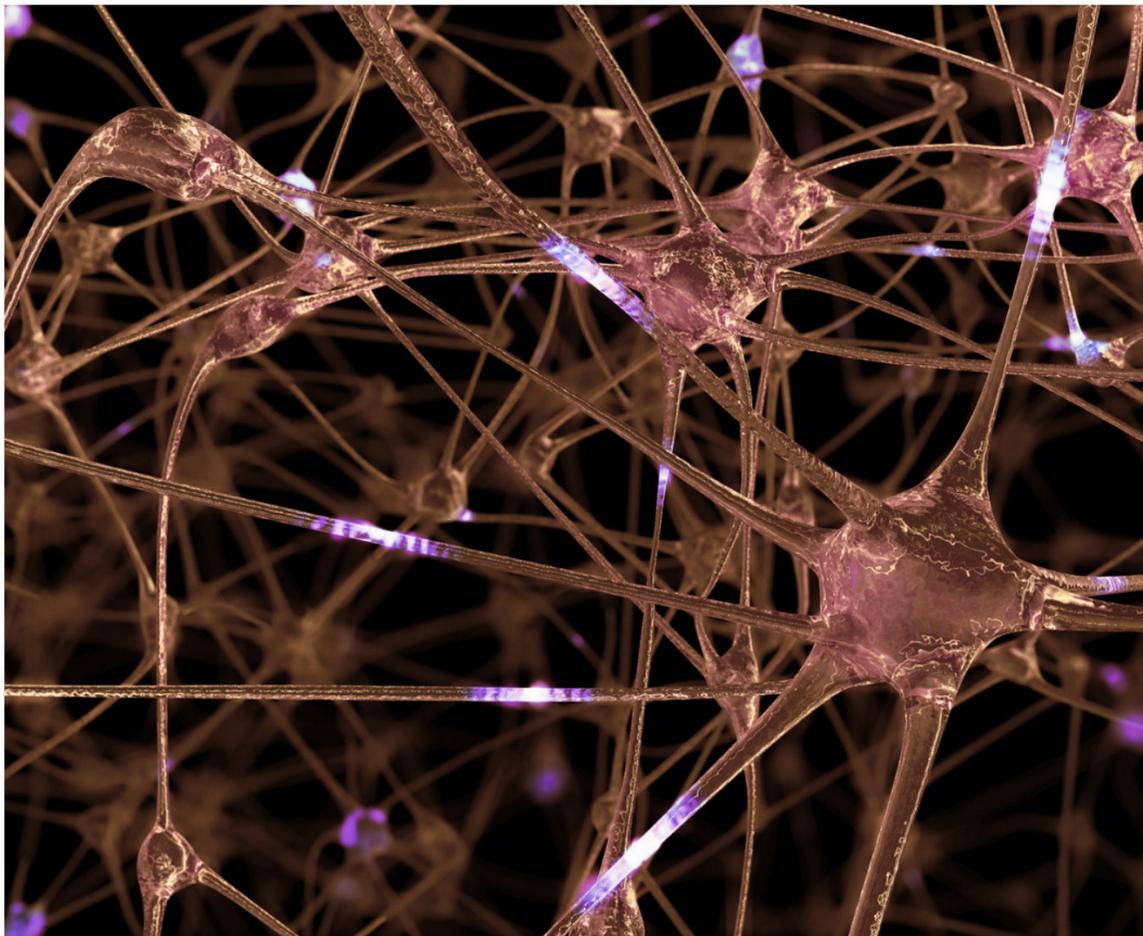
Sur le plan social, **on s'assurera que les projets n'induisent pas des consommations d'eau qui pourraient entrer en compétition avec les besoins en eau des communautés humaines locales** et n'altèrent pas les capacités de ces mêmes communautés à bénéficier d'une nourriture suffisante, variée et saine, etc.



[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX 309 INITIATIVES RECENSÉES](#)

309 initiatives ont été identifiées et classifiées sur la thématique de la transition socio-écologique

Ces initiatives ont des formes variées : dispositifs d'accompagnement, services à la population, politiques publiques et réglementations, projets de recherche, revalorisation de matières, sensibilisation, renaturation des espaces, soutiens financiers...



Les acteurs publics sont largement mobilisés dans la mise en œuvre de ces actions, suivis des associations et des acteurs privés.

Le changement climatique, la relation au vivant, les pratiques agricoles, les déchets et les usages de l'eau sont les thématiques les plus traitées au sein des projets recensés (2,5 thématiques par projet en moyenne). Un plus pour le régénératif, mais...

Pour la plupart, les actions mises en œuvre visent à réduire les impacts négatifs, rares sont celles qui visent à générer un impact positif.

Aucun acteur rencontré ne rend compte de la prise en compte d'une vision systémique des enjeux dans la stratégie mise en œuvre et les initiatives sont dispersées. Les intercommunalités sont sur tous les sujets mais y travaillent majoritairement de manière cloisonnée. Un potentiel à développer !

- Parmi les opportunités identifiées -

1. Le territoire Cap Azur dispose d'un **potentiel en production d'énergie renouvelable important**, notamment en matière de solaire thermique et photovoltaïque, de résidus de bois des forêts et de méthanisation de déchets organiques. En revanche, le potentiel éolien est moindre.

2. Cap Azur dispose d'un important stock de carbone dans les sols et la végétation (6,7 millions t.éq.CO2) qui doit être a minima préservé, a maxima augmenté. Le développement des surfaces forestières ou des herbiers de Posidonie en mer est à prioriser.

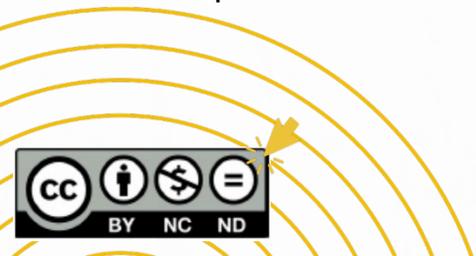
3. Il y a nécessité de définir une réelle stratégie d'allocation des ressources pouvant être source d'énergie. Il est dommage d'utiliser le bois de qualité en bois de chauffage là où il aurait pu être utilisé en bois d'œuvre pour des applications plus nobles. Pour la production de chaleur, il serait intéressant d'utiliser des productions issues de taillis à courte rotation par exemple dont le renouvellement est annuel plutôt qu'une production sylvicole dont le renouvellement est de l'ordre de 30 à 100 ans.

4. A l'échelle des villes, **des Plans Canopée pourraient être développés** afin de renforcer le confort thermique des habitants en milieu urbain et lutter contre le phénomène d'îlot de Chaleur Urbain (ICU).

5. Sur Cap Azur, les projets de renaturation des sols sont souvent à visée agricole. Cela renforce l'intérêt de **développer l'agriculture régénérative sur le territoire ! La dynamique d'acteurs est fortement axée vers de nouvelles formes d'agriculture durables**, mais les projets répondent à des besoins très localisés. Le développement des Plans Alimentaires Territoriaux (PAT) est une opportunité à saisir pour développer l'agriculture régénérative.

6. Les EPCI en aval bénéficient des apports en eau des EPCI en amont. **Les politiques locales de l'eau doivent tenir compte de cet état.** Les restrictions d'eau doivent ainsi en priorité s'appliquer aux EPCI en aval.

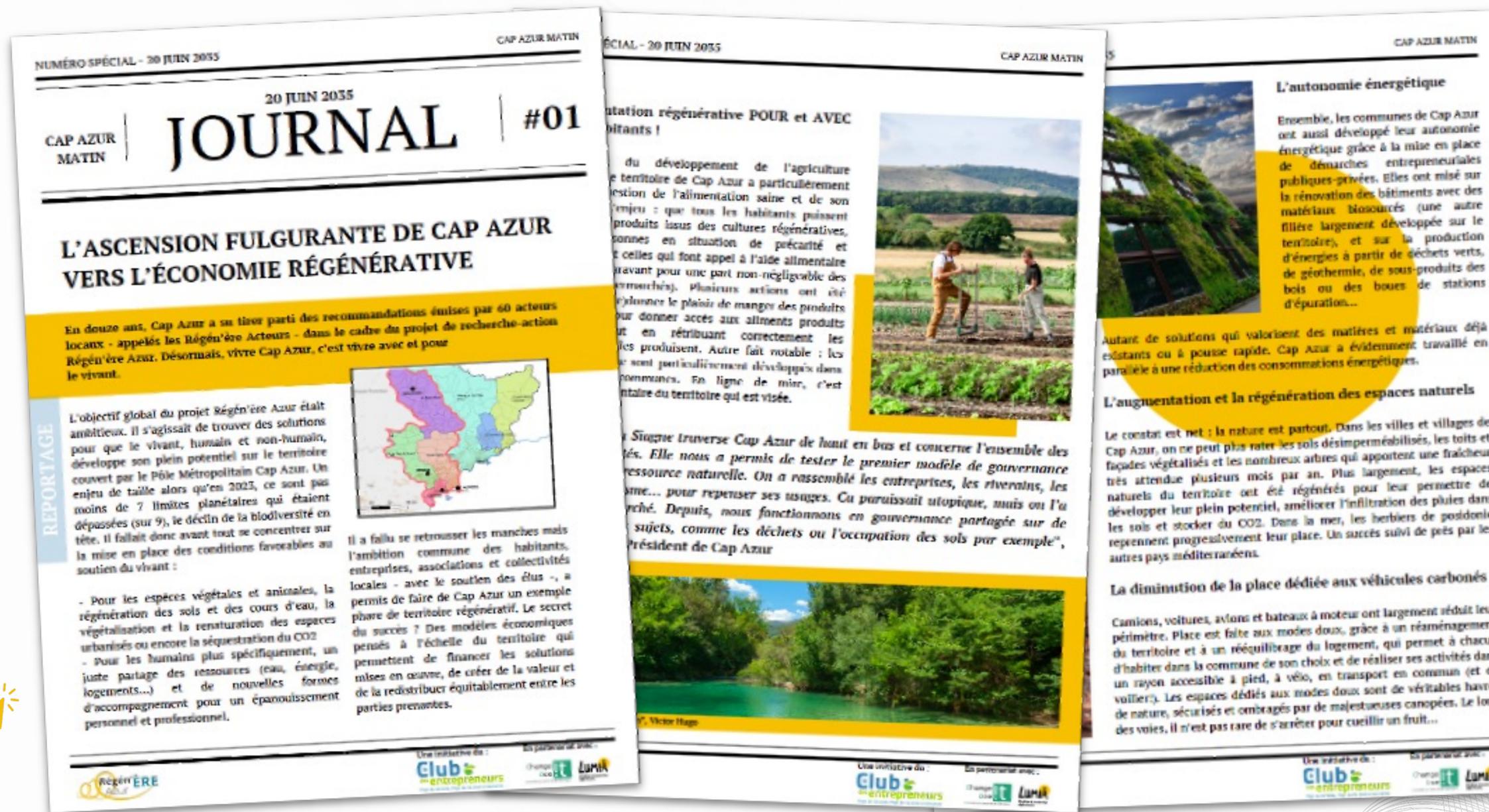
7. **Des techniques particulières de l'usage de l'eau dans l'agriculture peuvent se faire de façon régénérative** : on parle d'hydrologie régénérative. Ces techniques permettent de conserver l'eau le plus possible et le plus longtemps possible avec l'aménagement de baissières couplé aux pratiques d'agriculture régénérative qui permettent de conserver l'humidité dans les sols en raison d'une plus importante proportion de matière organique... Des techniques adaptées sur des sols pentus et secs.
8. La production de déchets sur le territoire est relativement élevée et notamment la production des déchets ménagers (900 contre 555 kg/an/han au niveau national). **La récupération des biodéchets constitue une source d'actions vers le régénératif**. Il serait envisageable par exemple de récupérer les urines humaines pour les proposer comme intrants naturels d'apports de phosphore, d'azote et d'oligo-éléments.
9. Plusieurs acteurs rencontrés (Région Sud, le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur...) rendent compte d'une **intention de mesurer les services écosystémiques rendus par la nature** et, pour certains, de les valoriser économiquement.
10. **La rénovation des bâtiments**, conséquentes dans les deux prochaines décennies, pourraient directement être réalisée de manière régénérative, notamment en utilisant des matériaux biosourcés naturels et locaux comme la paille, la laine ou le chanvre (à étudier).
11. Les effluents issus des logements pourraient bénéficier de traitements ou pré-traitement réalisés avec le vivant. La phyto-épuration ou la lombric épuration sont des techniques qui favorisent la réduction des impacts des logements par un traitement des eaux naturel, basé sur le vivant.



Le collectif a rêvé le territoire

Un atelier prospectif a permis aux Régén'ère Acteurs de penser le pôle métropolitain Cap Azur en 2035, sous l'aune de la régénération. Poèmes, dessins... : de nombreuses méthodes de créativité ont été mobilisées pour leur permettre de se projeter vers un futur souhaitable. Pour cet atelier, chaque Régén'ère Acteur était garant d'un enjeu environnemental ou social du territoire, sur la base du diagnostic réalisé en amont de l'atelier.

Cette vision souhaitable a été formalisée sous une fausse Une de Journal datée du 20 juin 2035.





La biodiversité a retrouvé sa juste place : la nature est partout. Dans les villes et villages de Cap Azur, place aux sols désimperméabilisés, aux toits et façades végétalisés et aux nombreux arbres qui apportent une fraîcheur très attendue plusieurs mois par an.

Plus largement, les espaces naturels du territoire ont été régénérés pour leur permettre d'améliorer l'infiltration des pluies dans les sols et de stocker du CO₂. Dans la mer, les herbiers de posidonie reprennent progressivement leur place. Un succès suivi de près par les autres pays méditerranéens.

L'eau est abondante, de qualité et son usage est partagé équitablement entre tous les acteurs. Les sols sont fertiles, vivants, riches. L'ensemble des habitants dispose d'une alimentation variée, de qualité et locale.

Nous sommes heureux de jouir des fruits de l'agroforesterie et des produits issus de l'agriculture régénérative. Nous avons plaisir à manger ces produits savoureux, diversifiés, et qui contribuent à rémunérer correctement les agriculteurs qui les produisent.





L'autonomie énergétique de nos communes est atteinte grâce à la production d'énergies à partir de déchets verts, de géothermie, de sous-produits des bois ou des boues de stations d'épuration...

Les bâtiments et immeubles ont été rénovés avec des matériaux biosourcés produits dans le département.



Il est désormais possible de réaliser ses activités du quotidien à pied, à vélo, en transport en commun.

Les espaces dédiés aux modes de déplacement doux sont de véritables havres de nature, sécurisés et ombragés par de majestueuses canopées. Le long des voies, il n'est pas rare de s'arrêter pour cueillir un fruit...



Désormais conscient de l'immense potentiel du Vivant face au dépassement des limites planétaires, le Vivant est au cœur de nos décisions et de nos actions. Notre territoire est devenu une référence mondiale de coopération entre acteurs locaux et de régénération des écosystèmes naturels.

De nouveaux outils d'aide à la décision ont été créés et sont intégrés au sein des entreprises et des institutions publiques pour garantir que les actions menées tiennent compte prioritairement du vivant. Cap Azur est beaucoup plus agréable à vivre, pour les humains et pour toutes les autres espèces.



Les ressources économiques du territoire sont mobilisées intelligemment. De nombreux habitants donnent de leur temps libre pour soutenir la régénération de Cap Azur. De nouveaux emplois et filières économiques ont vu le jour permettant aux compétences de tous d'être valorisées au sein de projets porteurs de sens et d'enthousiasme.

De nouvelles filières existent et se développent sur le territoire :

- L'agriculture régénérative
- L'ingénierie écologique, la recherche et l'innovation,
- La valorisation des biodéchets
- L'artisanat écologique,
- Sans oublier les métiers sociaux pour accompagner les personnes de manière réconfortante, personnalisée et sur un temps long.



Cap Azur est devenu un lieu fédérateur, de reconnexion à la nature et pourvoyeur d'emploi, où toutes les parties prenantes sont impliquées.

D'ailleurs, toutes les politiques publiques et privées favorisent l'épanouissement de la vie. Nous sommes en 2035 et les jeunes d'aujourd'hui ne craignent plus demain.

Ils s'épanouissent et s'investissent en lien avec les autres générations. Les enfants mettent les mains dans la terre tous les jours car les fondamentaux du fonctionnement du vivant sont au cœur du système éducatif de Cap Azur.

En route vers des projets à visée régénérative

Dans cette partie, vous allez découvrir un premier descriptif des 3 projets à visée régénérative plébiscités à l'issue de l'ensemble de la première phase et formalisés dans un atelier de coproduction. Ces 3 projets vont être travaillés pendant 2 années afin de les rendre robustes, concrets et incarnés sur le territoire. Dans ce cadre, nous allons lancer un appel à manifestation pour repérer 4 à 8 sites sur le territoire en mesure d'être étudiés pour pousser leur potentiel jusqu'au régénératif. L'objectif est de co-construire avec les parties prenantes un modèle économique et de gouvernance viable et pérenne.

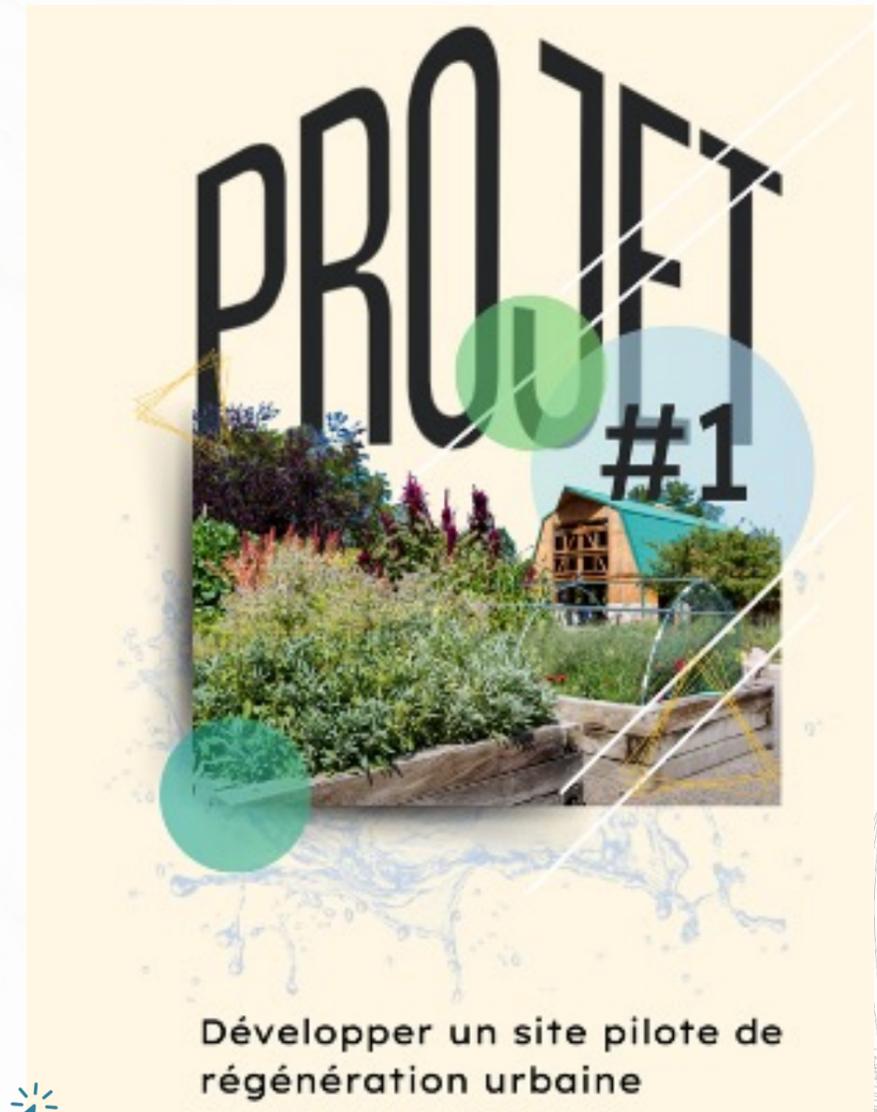
Les recherches de financements pour la mise en oeuvre de la phase 2 sont en cours.

Projet #1: “Développer un site pilote de régénération urbaine”

Il s’agit de régénérer et renaturer un milieu urbain en augmentant la part du vivant dans l’espace public par la mise en place de climatisation naturelle par les arbres, refuges de biodiversité, îlots de fraîcheur, façades et toitures végétalisées, jardins nourriciers, écopâturage, phytoépuration... Nous visons de réaliser un site exemplaire de la régénération urbaine.

Les résultats attendus :

- Baisse des températures mesurées à différents endroits du site pilote
- Quantité d’eau verte infiltrée plus importante
- Amélioration de la biodiversité, de la qualité de l’air
- Augmentation de la quantité de carbone séquestrée et stockée
- Amélioration de la qualité de vie et du lien social
- Augmentation de la part des déplacements effectués par les modes doux
- Quantité de matière organique collectée et valorisée
- Augmentation de la quantité de nourriture produite et consommée localement



Projet #2 : “Contribuer à l’autonomie énergétique des Alpes-Maritimes par le développement de filières locales”

Ce projet vise à favoriser l’autonomie énergétique des villes et villages des Alpes-Maritimes. Ce qui passera par :

- La sobriété : action de maîtrise de l’énergie et rénovation des immeubles, bâtiments et habitations avec des matériaux biosourcés et produits localement (laine, chanvre, fibre de bois...)
- Le développement d’énergies renouvelables produites localement à partir du soleil, de la biomasse, de la mer...

Les résultats attendus :

- Nombre de logements et bureaux rénovés de manière complète et performante, avec des matériaux bio et géo-sourcés
- Quantités de matériaux biosourcés issus de co-produits
- Nombre d’artisans formés à la rénovation complète et performante et/ou à l’utilisation de matériaux bio ou géo-sourcés
- Filières de matériaux biosourcés créées et/ou développées
- Augmentation du nombre de kWh produits localement



Projet #3 : “Créer un laboratoire d’innovation pour éduquer à la régénération du Vivant”

Ce projet vise à sensibiliser à l’enjeu vital qu’est celui de la régénération des écosystèmes. Ainsi, il s’agit de mettre le Vivant au coeur des systèmes éducatifs de Cap Azur dans tous les domaines et tout au long de la vie : parcours scolaire, enseignement supérieur, formation professionnelle et individuelle, incubateurs et entreprises. Les apprenants seront porteurs de valeurs et de compétences leur permettant d’intégrer ou de créer des emplois soutenant la régénération des écosystèmes vivants. Le projet permettra donc d’orienter le bassin d’emplois de Cap Azur vers l’économie régénérative.

Les résultats attendus :

- Accroissement de la compétitivité
- Educateurs/formateurs/Entreprises montées en compétences
- Nouveaux modules de formation réalisés
- Augmentation du nombre d’apprenants ayant suivi les modules de sensibilisation
- Augmentation du nombre de nouveaux emplois/entreprises créés en lien avec la régénération
- Augmentation du nombre de projets exemplaires répertoriés



Créer un laboratoire de l’innovation pour éduquer, former et sensibiliser à la régénération du Vivant tout au long de la vie, du parcours de formation (études, vie professionnelle..) pour transformer l’activité du Pôle métropolitain vers une économie régénérative.



Zoom sur la désartificialisation des sols...



La première cause de l'effondrement de la biodiversité réside dans la fragmentation des écosystèmes par l'artificialisation des sols et par l'ensemble des infrastructures créées par l'homme. En parallèle, la biodiversité doit disposer des conditions favorables pour son développement. Cela repose par une qualité des sols et la présence d'eau. L'eau constitue une ressource essentielle à la vie et la rétention de l'eau dans les sols est nécessaire au développement de la vie.

L'artificialisation des surfaces dans les villes notamment entraîne la mise en place de sols de mauvaises qualité, remaniés dans lesquels on introduit des scories des industries. L'artificialisation des sols est une des causes principales de la dégradation des sols. Elle modifie le sol sur trois plans : chimique (déséquilibre des concentrations des constituants), physique (compaction, imperméabilisation) et biologique (perte de biodiversité). Ces changements altèrent souvent le fonctionnement des sols et, de fait, les services écosystémiques qu'ils nous rendent.

L'imperméabilisation de ces sols entraîne un sur-ruissellement des eaux pluviales qu'il faut canaliser et traiter. Au delà, cette eau ne s'infiltre pas dans les sols pour recharger les nappes phréatiques et n'est plus disponible pour les êtres vivants et particulièrement les végétaux à la base des chaînes alimentaires. Cette imperméabilisation est aussi à la source d'inondations et de dégâts importants lors des événements pluvieux extrêmes, lorsque les réseaux sont saturés.

La désartificialisation des sols est devenue une nécessité dans un contexte d'effondrement de la biodiversité et d'intensification des pluies compte tenu du changement climatique.

Zoom sur la désartificialisation des sols...

Les opérations d'aménagement urbain représentent des enjeux économiques forts. La désartificialisation constitue un coût supplémentaire lié à une mauvaise conception initiale. Pour réduire ces coûts, les interventions peuvent être réalisées ponctuellement pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie et sans export des matériaux mis en place initialement (réduction des coûts d'intervention et d'élimination des matériaux). Des interventions majeures peuvent également être engagées pour procéder à des opérations plus importantes et plus coûteuses mais avec des impacts plus forts.

Dès lors ces travaux vont avoir un effet sur les services écosystémiques rendus par les sols et par la végétation notamment qui disposera d'eau pour son développement. L'eau infiltrée ne sera pas canalisée ce qui évite le redimensionnement des réseaux compte tenu de l'intensité des épisodes pluvieux. L'eau va ainsi en période favorable recharger les nappes phréatiques. Les habitants comme les acteurs économiques pourront bénéficier de cette recharge de la nappe. Ces travaux peuvent faire l'objet de subventions apportées par les Agences de l'eau pour tous les projets permettant de gérer l'eau à l'endroit où celle-ci tombe.

Les villes sont malheureusement obligées lors des périodes chaudes de réaliser des arrosages importants de la végétation. La désimpermeabilisation va réduire cette nécessité et protégera les végétaux qui pourront pleinement participer au rafraîchissement de la ville et ainsi réduire les consommations énergétiques des bâtiments et procurer un plus grand confort aux habitants. La réallocation des budgets d'arrosage peut venir abonder le budget de désimpermeabilisation.



Désimpermeabilisation des sols en pied d'arbre avec conservation des matériaux en place - Ville de Marseille.



Désartificialisation massive pour lutter contre le réchauffement climatique - ville de Caen

Zoom sur la désartificialisation des sols...

La végétation a des impacts sur l'attractivité et la valeur du patrimoine. Elle a aussi des effets démontrés sur la santé des personnes, sur la sécurité, sur le bien-être et le bien vivre.

Au delà des impacts techniques positifs, la désartificialisation si elle favorise un retour de la biodiversité a donc de multiples impacts ou dit autrement peut rendre des services écosystémiques très importants.

L'objectif est ainsi de mesurer ces services écosystémiques et d'identifier les bénéficiaires de ces services pour ensuite faire participer ces bénéficiaires aux efforts financiers nécessaires à cette désartificialisation en plus des aides apportées par les institutions locales. Il est possible d'imaginer une fiscalité dépendante de ces services écosystémiques.

Une autre voie pour un financement de cette désartificialisation serait de rendre les surfaces désimperméabilisées productives. Les villes sont dépendantes des productions externes, la production sur certaines surfaces désimperméabilisées pourrait constituer des revenus pour des agriculteurs urbains au contact d'une clientèle locale. Si les surfaces sont suffisantes, des coopératives et AMAP urbaines pourraient voir le jour. Les productions pourraient être également distribuées par les commerces locaux de proximité.

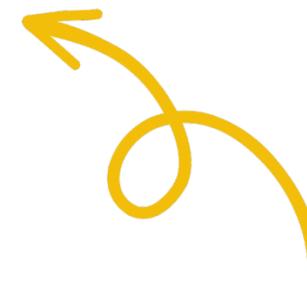
- Analyse du bassin versant (écosystème global)
- Sélectionner entre 4 et 8 sites diversifiés (urbain à rural, public et privé, avec ou sans logement, avec ou sans cours d'eau...) sur la base de critères objectifs >>> **lancement d'un Appel à Manifestation (AMI)**
- Identifier les porteurs de projets et partenaires clés pour chacun des sites retenus
- Monter un consortium élargi avec d'autres acteurs du territoire (instituts de recherche publics, entreprises, Pôle métropolitain Cap Azur...)
- Répondre à des appels à projet de grande envergure (de type Euromed)

Témoignages

Revivez en vidéo (10') les étapes-clés de la première année de Régén'ère Azur, agrémentés de témoignages de chefs d'entreprise et de Régén'ère acteurs impliqués dans le projet.

C'est à la fin de cette première phase que 3 solutions concrètes à visée régénérative ont émergé. L'amorçage de ces 3 projets ambitieux constituent le coeur des années 2 et 3 du projet qui vont prendre la forme d'un AMI pour repérer 4 à 8 sites pilotes.

En route !



visionne moi 😊